

Fallait-il reconstruire la grille de Versailles ?

Longtemps condamnée par les historiens de l'architecture, la reconstruction d'édifices disparus gagne de plus en plus de partisans et suscite la polémique. Le cas de la grille de Versailles, fermant la cour royale du château, permet de poser de nombreuses questions sur la justification de ce type d'initiative.

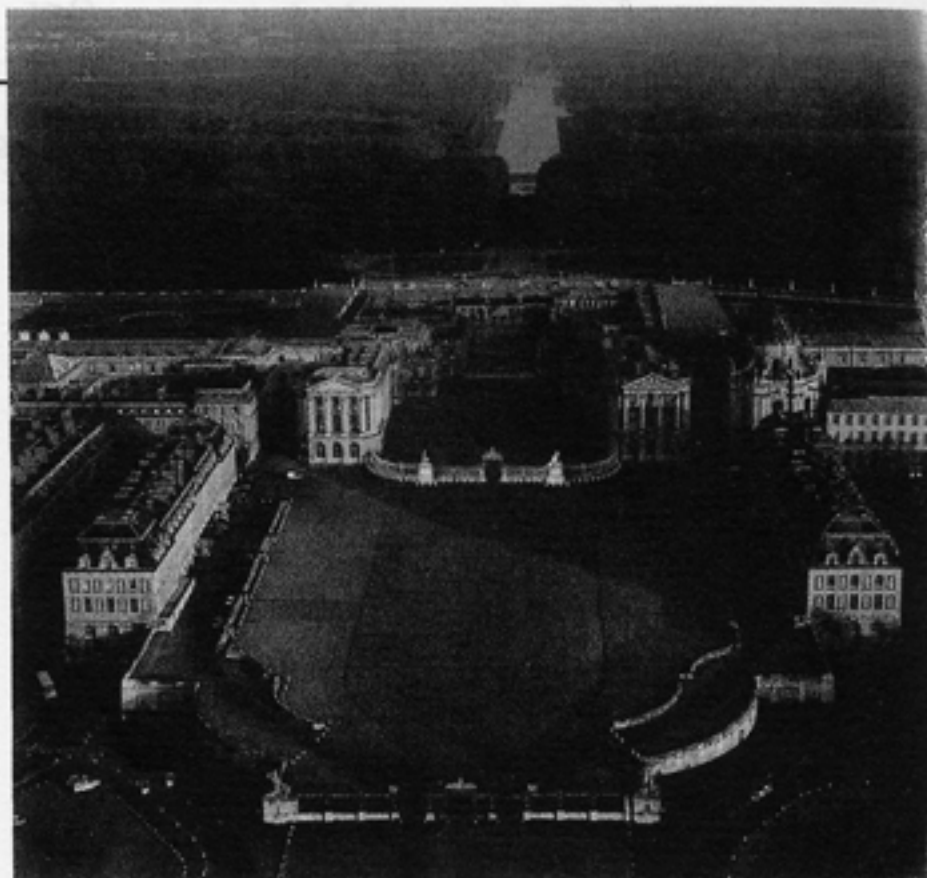
propos recueillis par Sylvie Blin

POUR

L'Établissement public de Versailles a engagé en 2003 une vaste campagne de restauration et d'aménagement pour répondre aux enjeux de préservation du patrimoine et d'accueil du public. Le rétablissement de la grille royale constitue une clé de lecture à la fois symbolique et pratique du château. Outre son ambition esthétique, voulue dès l'origine, lorsqu'elle fut réalisée sous la direction de Jules Hardouin-Mansart en 1679-1680, la grille est le cœur de la composition du château comme de la ville. Sa remise en place permet aujourd'hui de retrouver pour le public une compréhension du site en guidant les flux vers les pavillons Dufour et Gabriel, frontispices monumentaux accueillant les visiteurs. La grille royale délimite la partie la plus sacrée de cette machine de représentation du pouvoir qu'est le

château de Versailles. Cette restitution s'appuie sur une documentation riche et précise (issue des archives et des fouilles archéologiques), pour aboutir à une réalisation faisant appel aux mêmes techniques que l'original, concourant ainsi à la pérennisation des savoir-faire des métiers d'art. C'est également l'occasion de remettre à leur place d'origine deux grands chefs-d'œuvre de la sculpture française du XVII^e siècle, préservés lors de la destruction de la grille : *L'Abondance* par Coysevox et *La Paix* par Tuby. En désignant, dans la succession des « parvis », l'espace dont personne ne pouvait s'approcher sans respect pour le « plus grand roi de la terre », la restitution de la grille royale rétablit le monument dans l'une de ses dimensions essentielles, celle de mettre en scène le pouvoir du roi.

FRÉDÉRIC DIDIER,
ARCHITECTE EN CHEF DES
MONUMENTS HISTORIQUES



Simulation pour la nouvelle grille de la cour de marbre à Versailles, restituée par Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments historiques (©Cabinet Didier).

CONTRE

La grille Didier, dite curieusement « royale », est à la fois un non-sens, une illusion et un symbole. Un non-sens, parce que sa construction détruit la cohérence historique du château : en faisant coexister un élément disparu à la Révolution avec des bâtiments du XIX^e siècle (le pavillon Dufour) – un peu comme si Louis XV rencontrait Stendhal – on fabrique un monstre anhistorique. Ce n'est d'ailleurs pas une spécificité versaillaise, mais une énième manifestation de la « restituée aiguë », maladie que le service des Monuments historiques a contractée dans son enfance, dès l'époque de Viollet-le-Duc. Une illusion parce que, comme toujours, on croit qu'on peut recréer un élément disparu à partir d'un dessin ou d'une gravure (documents fragiles et souvent fautifs), et que nos artisans, si doués soient-ils, peuvent tout refaire « à l'identique ». Double illusion si l'on ajoute que la patine,

le froissement du temps, l'épaisseur de l'ancien ne sont jamais restituables. Ce que démontre si bien le grand escalier du château, construit en 1985 sur des plans de Gabriel, une horreur et surtout la première chose que découvrent les touristes, hélas. Un symbole enfin, celui de notre époque, auquel un monument historique ne saurait échapper. La grille est non seulement le cache-sexe doré d'un problème de gestion des flux de visiteurs, mais encore un coup d'éclat médiatique. Par la magie du mécénat si recherché aujourd'hui, ici comme ailleurs, elle forme événement, en attendant la prochaine restitution (le lanternon de la chapelle ? la grotte de Thétis ?). Versailles reste à sa manière dans la course à la visibilité qui affecte tous les grands établissements culturels : on y fait du vieux avec du neuf.

ALEXANDRE GADY
MAÎTRE DE CONFÉRENCI
À LA SORBONNE



Réagissez sur : www.connaissancedesarts.com